



## Montredon-des-Corbières

Le 4 mars 1976



©JP Baux

Col Joël LE GOFF

### **Le commandant de la CRS 26, Joël Le Goff, est tué dans une opération de maintien de l'ordre**

Le monde viticole est en crise. Se conjuguent la baisse de la consommation du vin de table en France et la concurrence de plus en plus exacerbée des vins étrangers. Le Midi est en révolte. Le 29 décembre 1975, 5000 viticulteurs avaient bloqué le port de Sète pour empêcher les livraisons de vin des pinardiers italiens. Le nouveau ministre de l'Agriculture, Jacques Chirac, proposait des réformes qui étaient jugées insuffisantes par les syndicats de viticulteurs. En ce début d'année 1976, la région est à nouveau en ébullition. Les revendications sont menées par le Comité d'action viticole (CAV). Les actions violentes se multiplient, abattage de poteaux électriques et téléphoniques, saccages de perceptions, destruction d'une antenne relais de télévision ou de wagons et camions citernes de transport de vin.

Ce 4 mars 1976, la situation est particulièrement tendue. On atteint un paroxysme. A Montredon-Corbières, à 5 kms de Narbonne, le climat est électrique. Le pont, sur la RN 113, qui enjambe la voie ferrée est barré par des pneus enflammés ; des rails ont été arrachés. 3000 manifestants sont rassemblés. Le ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski, a donné l'ordre d'intervention et de dégager le pont.<sup>1</sup> Deux compagnies de CRS sont dépêchées. Interviewé par Pierre Bosc, journaliste à FR3 Montpellier, André Cases, dirigeant du CAV de l'Aude, a déclaré dix minutes avant la fusillade : « Il faut continuer à vivre sur nos terres. J'ai peur du drame. Je voudrais ajouter que les viticulteurs ne sont pas contre la raison d'État. S'il faut importer du vin italien pour des raisons d'ordre national nous nous inclinons, mais à une seule condition, c'est que ce soit l'ensemble de la nation qui en prenne la charge. Je me permets de lancer un cri d'alarme au président de la République. Ça fait 15 ans que nous nous battons. Il faut trouver des solutions au Midi ». Dès lors l'affrontement paraît inévitable.

A 13 H 30, lors d'un premier passage, les véhicules de la CRS 26 et l'hélicoptère de la gendarmerie essuient des coups de feu. Des gardiens de la CRS sont blessés.

A 14 h 30, un train de marchandises en provenance de Narbonne est bloqué par les manifestants et la locomotrice est incendiée. A 14 H 45, la CRS 24 rejoint la CRS 26. A 15 h, les manifestants tirent des fusées paragrêles et au fusil de chasse.

A 15 h 15, le commandant Joël Le Goff, de la CRS 26, est tué d'une balle brenneke<sup>2</sup>.



© JP Baux

Le tireur était embusqué sur les hauteurs à moins de 100 mètres. Le commandant Toussaint Siméoni, de la CRS 24, est grièvement blessé au ventre. Il donne l'ordre de riposter au pistolet-mitrailleur, mais refuse d'utiliser les fusils mitrailleurs. Vingt ans après, il témoignera : « Maintenir l'ordre dans la République ce n'est ni se faire tuer, ni tuer les gens qui ont des problèmes. J'ai interdit à l'armurier de déverrouiller les fusils mitrailleurs. Cela aurait tourné au massacre ». A 15 h 20, un viticulteur de l'Aude, Émile Pouyès, est tué d'une balle en plein front à 400 m. A l'annonce de sa mort, les fusils cessent de tirer. Les manifestants ont pris conscience de la dimension de la tragédie. A 15 h 30, les tirs cessent. Triste bilan, deux morts et une trentaine de blessés graves, dont 25 CRS.

Le porte-parole des Comités Régionaux d'Action Viticole (CRAV) déclare à Narbonne « Le sang a suffisamment coulé aujourd'hui. Rentrez chez vous. Les problèmes demeurent, les emprisonnés et les morts. Il faudra continuer l'action, mais d'une manière différente ». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur dans sa déclaration télévisée, au journal de 20 h, met l'accent sur la mise en cause de la loi

<sup>1</sup> Les années 68 : événements, cultures politiques et modes de vie. *Lettre d'information n°27*, Séance du 24 novembre 1997 ; « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur ». Par Michelle Zancarini-Fournel

<sup>2</sup> Balle utilisée pour la chasse au sanglier.

par les exactions des viticulteurs et la nécessité de préserver la sécurité de tous les Français que « Le gouvernement veut assurer avec fermeté mais aussi avec justice et modération »

La région est en deuil et les funérailles du viticulteur originaire des Corbières, sont suivies par 20000 à 25000 personnes, les élus avec leurs écharpes et les dirigeants des organisations professionnelles. Le même jour, une gerbe signée « les vigneron » est déposée à l'endroit où est tombé le commandant de CRS. Le sens de cet acte est donné clairement par *L'Écho des Corbières*, journal régionaliste, qui sert de tribune aux CAV : « À cet endroit, le 4 mars 1976, un VIGNERON a trouvé la mort une balle en plein front. Il est mort en défendant son travail, sa terre, sa Vie, sa famille, son pays d'Oc. À quelques pas, le même jour au même instant, un POLICIER a trouvé la mort de la même manière pour un motif qu'il croyait aussi noble : Défense de "l'Ordre" pour protéger la Dignité, la Justice, la Fraternité Républicaines ».

Le 9 mars 1976, à Toulouse, le ministre de l'Intérieur préside les obsèques du commandant Le Goff. L'homme à la carabine pointée sur les CRS, dont la photographie a été diffusée longuement à la télévision a été reconnu et donné sans doute par un chasseur, selon la déclaration d'un ancien magistrat. Ce viticulteur de Limoux est inculpé et incarcéré aux Baumettes à Marseille. Le préfet de l'Aude est muté en Eure-et-Loir. L'inculpation pour homicide volontaire est correctionnalisée et amnistiée en 1981. Les syndicats de CRS sont déboutés de leurs pourvois. L'État a choisi l'apaisement judiciaire et politique et abandonné de fait les poursuites, optant pour la réconciliation nationale.

Quarante plus tard, cette tragédie a été commémorée et hommage rendu au commandant Le Goff. La cérémonie était présidée par le contrôleur général, directeur des CRS pour la zone Sud, Bernard Reymond-Guyamier. Des détachements des CRS 26 et 58 de Perpignan, trois lieutenants de la 19<sup>e</sup> promotion d'officiers « Joël Le Goff » et quelque cinquante vétérans de la CRS 26, honoraient ce moment. Après la cérémonie devant la stèle érigée sur les lieux où le commandant a été tué un dépôt de gerbe a été fait devant la stèle du vigneron tué le même jour. Ensuite, une nouvelle cérémonie a eu lieu à Toulouse, à la CRS 26, chemin du Commandant Joël le Goff.



© Vétérans CRS

Jean-Louis Yonnet, l'un des officiers qui a porté secours au commandant Le Goff, exprime qu'« Aujourd'hui encore, c'est difficile pour nous de faire le deuil ». Il regrette également « le manque d'accompagnement à la suite du drame. Si l'événement avait lieu aujourd'hui, il y aurait forcément une cellule de gestion de stress post-traumatique pour les vigneron comme pour les CRS », assure-t-il. « Les vigneron des Corbières tiennent le même son de cloche, pour eux, c'est davantage la politique du gouvernement en place vis-à-vis du monde vinicole à l'époque des faits qui est perçue comme responsable. Quarante ans après les faits et malgré le traumatisme, vigneron et représentants de l'ordre s'accordent sur le fait «qu'il ne faut plus jamais revivre ça »<sup>3</sup>.

Depuis quarante ans, vigneron et vétérans CRS se recueillent à chaque anniversaire sur l'une puis l'autre des deux stèles, y déposant chacun une gerbe sur la stèle "adverse", dans la plus grande dignité.

<sup>3</sup> *La Dépêche* 6 mars 2016



© L'indépendant



Joël Le Goff a été promu commandant principal et chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, décoré de la médaille d'Honneur de la Police nationale et de la médaille d'Or pour acte de courage et de dévouement, à titre posthume.

Le 26 juin 2015, M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, dans son discours à l'ENSP, devant la 19<sup>e</sup> promotion éponyme d'officiers, a souligné son grand courage au service de la République.<sup>4</sup>

### Sources

*Vétérans des CRS,*

MM. Jean-Pierre Baux, Alain Crosnier, Henri Sabatier

Les années 68 : Événements, cultures politiques et modes de vie. *Lettre d'information n°27*, Séance du 24 novembre 1997 ; « Montredon, 4 mars 1976 : l'événement comme révélateur » par Michelle Zancarini-Fournel

<http://www.lindependant.fr/2016/03/06/commemoration-aujourd-hui-des-40-ans-des-evenements-a-montredon.2166274.php>

<http://www.ladepeche.fr/article/2016/03/05/2297666-crs-et-vignerons-pointent-la-responsabilite-de-l-etat.html>

[http://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/40-ans-apres-l-affrontement-sanglant-de-montredon-resonne-toujours\\_1770126.html](http://lentreprise.lexpress.fr/actualites/1/actualites/40-ans-apres-l-affrontement-sanglant-de-montredon-resonne-toujours_1770126.html)

<http://www.midilibre.fr/2016/03/03/montredon-le-vin-et-le-sang.1294907.php>

<http://www.boursorama.com/actualites/40-ans-apres-l-affrontement-de-montredon-resonne-toujours-ea42c16e6f32965b03c8ea55e13242a5>

[http://www.liberation.fr/societe/2016/03/06/des-centaines-de-viticulteurs-commemorent-les-40-ans-du-drame-de-montredon\\_1437798](http://www.liberation.fr/societe/2016/03/06/des-centaines-de-viticulteurs-commemorent-les-40-ans-du-drame-de-montredon_1437798)

<http://www.lindependant.fr/2016/03/06/500-personnes-au-40e-anniversaire-de-la-fusillade-de-montredon.2166298.php>

<http://www.midilibre.fr/2016/03/06/montredon-des-centaines-de-viticulteurs-presents-pour-les-40-ans-du-drame.1295723.php>

<http://www.boursorama.com/actualites/des-centaines-de-viticulteurs-commemorent-les-40-ans-du-drame-de-montredon-c8e8359abc49956b6d2309430c98b378>

<http://policehommage.blogspot.fr/1976/03/joel-legoff-crs-26-toulouse-31.html>

<http://polices.mobiles.free.fr/documents/montredon-2006.pdf>

---

<sup>4</sup> Discours de M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, Cérémonie de baptême des promotions de l'ENSP à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or – 26 juin 2015